



RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE COMPLÈTE
DE CARACTÉRISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Qu'y-a-t-il **vraiment** dans nos poubelles ?



CONTACT PRESSE : Christelle Guilhaumon
christelle.guilhaumon@declik.com - 06 03 29 41 80

Sommaire

P.3 >

Pourquoi une étude
caractérisation des
ordures ménagères ?

P.4 >

Comment se déroule
la caractérisation

P.6 >

Les résultats à
retenir de la
campagne globale

P.9 >

Dispositifs en place
actuellement sur
le territoire du
SITTOMAT

P.10 >

Les nouvelles
mesures mises en
place en 2019 pour
favoriser le tri des
déchets sur l'aire
toulonnaise



Résultats de la campagne complète de caractérisation des ordures ménagères

Qu'y-a-t-il vraiment dans nos poubelles ?

Le SITTOMAT a lancé une caractérisation des ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire. L'objectif est de savoir ce que contiennent réellement nos poubelles. Le Syndicat obtient ainsi une vision réelle du gisement de déchets qui pourraient être recyclés ou compostés à partir de données précises et propres à son territoire.

Une fois les résultats obtenus, le SITTOMAT développe les solutions à mettre en œuvre rapidement et accompagne ses collectivités membres pour améliorer la valorisation des déchets. L'objectif numéro 1 : donner aux administrés les moyens de réduire leurs ordures ménagères.

1. Pourquoi une étude caractérisation des ordures ménagères ?

Aujourd'hui, les seules données précises disponibles sur le sujet sont issues d'une extrapolation de niveau national dont les chiffres datent de 2007. Afin d'obtenir des informations réalistes et fiables, le Syndicat a choisi de mener une étude de caractérisation des ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire, soit 38 communes varoises et plus de 560 000 habitants. La Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Communauté d'Agglomération Sud-Sainte-Baume, la Communauté de Communes Vallée du Gapeau et la Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez ont ainsi été ciblées par l'étude.

Le but a été d'analyser finement les gisements d'ordures ménagères pour en connaître la composition précise et en déterminer les catégories de déchets qui peuvent faire l'objet d'actions de réduction et celles encore récupérables et valorisables. Cette étude a permis de mesurer également l'impact de la saisonnalité sur ce sujet.



2. Comment se déroule la caractérisation ?

Afin d'obtenir des résultats réalistes et exploitables, il a fallu tenir compte de la structure hétérogène de l'habitat (zones pavillonnaires, immeubles de centre ville...) ainsi que de la saisonnalité variable du territoire. Cette caractérisation, menée avec une entreprise spécialisée, le cabinet ELIANTE du Groupe V2R, s'est déroulée suivant un protocole spécifique normé et ce sur 2 périodes : une analyse des ordures ménagères en période estivale (saison 2018) et une en période hivernale (saison 2018/2019). Initié en juin 2018, le projet de caractérisation des ordures ménagères a suivi 3 phases :

PHASE 1

Recueil des données, réunions avec les collectivités membres du SITTOMAT et les communes, élaboration et validation d'un plan d'échantillonnage et définition de la méthodologie.

PHASE 2

Réalisation des campagnes de caractérisation des ordures ménagères selon les 2 périodes définies :

- Déroulement de la campagne d'été : 4 sites sur 4 créneaux ont été définis entre le 16 juillet 2018 et le 12 septembre 2018 pour un total de 120 échantillons.
- Déroulement de la campagne d'hiver : 4 sites sur 4 créneaux ont été définis entre le 15 octobre 2018 et le 04 mars 2019 pour un total de 120 échantillons.

PHASE 3

Analyse, rédaction et présentation du rapport.
Résultats globaux sur le SITTOMAT, résultats par collectivité membre, par typologie d'habitat, par commune, comparatif été / hiver, comparatif avec données antérieures ou nationales, potentiels de valorisation.

Au total, 240 échantillons pour près de 28 tonnes d'ordures ménagères ont été passés au crible.

> Zoom sur le procédé de caractérisation des ordures ménagères

Une fois l'échantillon déterminé par prélèvement aléatoire dans les bacs, les sacs sélectionnés sont ouverts. Les ordures ménagères sont pesées puis triées par catégorie (13) puis par sous-catégorie (51).



- 1 Dépotage des sacs sur la table de tri et ouverture de chaque sac

- 2 Retrait et pesage des gros déchets divers (textiles, gros cartons, cagettes, batterie, déchets verts, appareils ménagers...) Classement dans les catégories correspondantes



- 3 Passage sur la table de tri à la maille 100 mm Tri en 13 catégories et 51 sous catégories

- 4 Pesage de chaque fraction triée



- 5 Récupération de l'ensemble des déchets < 100mm et pesage
- 6 Réalisation par quartage d'un échantillon de 7kg environ de la fraction < 100mm

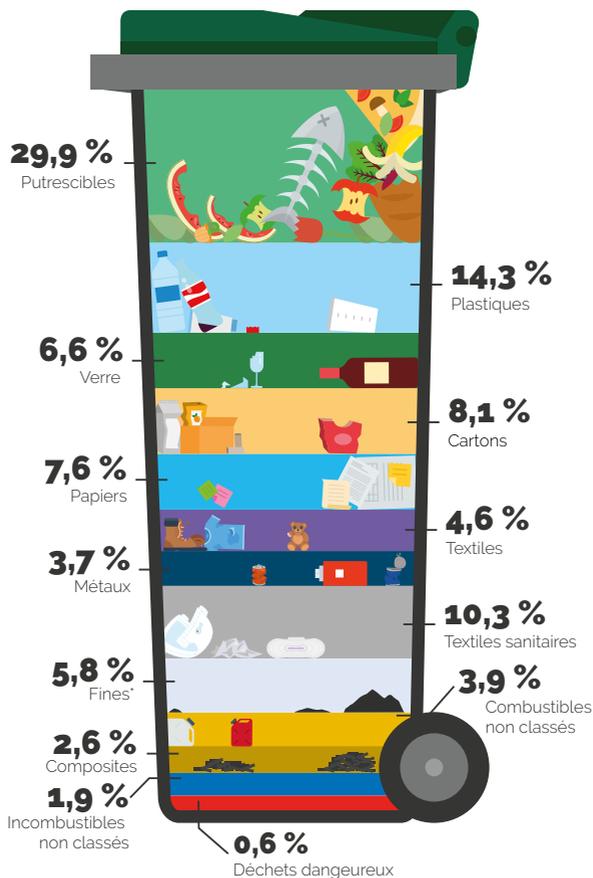
- 7 Tri de la fraction <100mm en catégories et sous catégories et pesage

- 8 Récupération des fines et pesage



CE QUE CONTIENT NOTRE POUBELLE

Chaque habitant jette en moyenne 441 kg d'ordures ménagères par an sur le territoire du SITTMAT - décomposés en 13 catégories



*Fines : particules très petites ne pouvant être identifiées.

➤ Comparaison avec les chiffres nationaux 2007

Il a été réalisé une comparaison avec les données nationales de l'ADEME.

Il en ressort :

- une augmentation des plastiques, du carton, du textile, du verre principalement ;
- une baisse importante du papier (tendance nationale).

Une campagne nationale de caractérisation des déchets a cependant été lancée en 2017 par l'ADEME faisant suite aux deux précédentes menées en 1993 et 2007, mais les résultats consolidés ne sont pas encore disponibles et le seront très prochainement.

> Impact de la saisonnalité

Données prises en compte : été, hiver

La saisonnalité a une incidence significative sur la caractérisation :

- **En hiver**, il y a moins de plastiques et plus de déchets putrescibles ;
- **En été**, il y a une forte augmentation des emballages (plastiques, verre, cartons).

> Impact de la typologie d'habitat

Données prises en compte : zone d'activités, zone pavillonnaire, zone mixte, habitat collectif, centre-ville

L'impact de la typologie est considérable selon les territoires. Globalement il est constaté :

- **Les zones pavillonnaires** ont toujours le plus fort pourcentage de putrescibles à capter ;
- **L'habitat collectif et le centre-ville** ont un fort pourcentage de plastiques ;
- **Les zones d'activités** regroupent peu de putrescibles mais beaucoup de cartons, de plastiques et de combustibles (bois, cagettes, etc.)

> Résultats selon les territoires

Données prises en compte : MTPM, CASSB, CCGV, CCGST

Selon la collectivité concernée, les résultats mettent en exergue une présence plus importante de certains déchets :

- **Il y a plus de déchets putrescibles et de verre** sur la CASSB et la CCGST ;
- **Les plastiques** sont fortement représentés sur la Métropole TPM et la CCGST ;
- **Les papiers et cartons sont présents en grande quantité** sur la CCGV.

Néanmoins, il existe une certaine homogénéité de la composition des ordures ménagères sur l'ensemble des 4 collectivités membres et du SITTOMAT (pas de valeurs extrêmes) ;

Les chiffres représentés dans ces différents sous classements ne sont pas extrêmes et se lissent sur l'année sans modifier les tendances générales dégagées sur le territoire du Syndicat.

Cette étude permet au SITTOMAT de proposer à ses communautés membres et aux administrés les solutions les plus adaptées pour favoriser la réduction et le recyclage des déchets.



4. Dispositifs en place actuellement sur le territoire du SITTOMAT

Le SITTOMAT (Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise) prend en charge, par délégation, la gestion et la valorisation des ordures ménagères de plus de 560 000 habitants, répartis sur 38 communes. La collectivité se charge aussi de développer et de proposer à ses communautés membres les dispositifs de tri et de valorisation matière.

Le Syndicat poursuit ses actions pour favoriser la valorisation matière avec :

- **68 000 composteurs** individuels distribués gratuitement ;
- Une expérimentation en cours menée sur **le compostage partagé en copropriété** ;
- **3 048 colonnes d'apport volontaire** sur le territoire pour récupérer le flaconnage plastique, le papier/carton et le verre ;
- **160 000 foyers et copropriétés équipés en porte-à-porte** pour récupérer le flaconnage plastique et le papier/carton ;
- **28 déchèteries** réparties sur l'ensemble du territoire ;
- Une expérimentation en cours menée sur la réduction des déchets grâce aux poules avec **4 000 foyers participants**.





5. Les nouvelles mesures mises en place en 2019 pour favoriser le tri des déchets sur le territoire du SITTOMAT

Les résultats de la caractérisation mettent en évidence un potentiel gisement des déchets recyclables d'environ 20% dans nos ordures ménagères. Ce qui représente un manque à valoriser de 59 200 tonnes sur l'aire toulonnaise (hors CCGST) – avec les consignes de tri en vigueur pour le papier/carton, le flaconnage plastique et le verre.

➤ Adapter le nombre de colonnes de tri au gisement potentiel pour capter le maximum de déchets recyclables

Pour permettre aux habitants de trier leurs déchets recyclables facilement, le SITTOMAT propose à ses collectivités membres de densifier le réseau des points d'apport volontaire sur leur territoire. Des ratios sont mis en évidence pour optimiser le nombre de colonnes de tri par habitant.

Actuellement, sur les 3 collectivités de l'aire toulonnaise, le nombre d'équipement est de 3 048 colonnes de tri en apport volontaires réparties comme suit :

- **823** pour le papier/carton ;
- **800** pour le flaconnage plastique ;
- **1 425** pour les emballages en verre.

Ainsi, suite aux résultats, le Syndicat recommande :

- **Pour le verre**, 1 colonne d'apport volontaire pour 300 habitants
- **Pour le papier/carton et le flaconnage plastique :**
 - CASSB et MTPM : 1 colonne de tri par matière pour 600 habitants, en complément du dispositif en porte-à-porte ;
 - CCGVG : 1 colonne de tri par matière pour 300 habitants, sans dispositif de porte à porte (sauf La Farlède qui a un dispositif en porte à porte).

Pour suivre cette préconisation de taux d'équipements, il est envisagé de rajouter sur l'aire toulonnaise (MTPM, CASSB, CCGVG) :

- **172 colonnes de tri pour le papier/carton ;**
- **142 colonnes de tri pour le flaconnage plastique ;**
- **379 colonnes de tri pour le verre.**

Nouveauté

➤ Les points d'apport volontaire connectés en temps réel **pour optimiser le tri et la collecte des déchets recyclables**

Les points d'apport volontaire constituent un dispositif essentiel pour accompagner les collectivités et les administrés dans le tri et la collecte des déchets recyclables des ménages.

Aujourd'hui sur le territoire du SITTOMAT, 3 048 colonnes de tri volontaire recueillent les papiers/cartons, les flacons plastiques et les emballages en verre afin qu'ils soient recyclés.

À ce jour, 3 048 sondes ont été posées dans l'ensemble des colonnes de tri de l'aire toulonnaise. Ce nouveau dispositif a pour objectif de :

- Localiser précisément les colonnes,
- Connaître jour par jour le taux de remplissage des colonnes et les dates auxquelles elles ont été collectées,
- Analyser les taux de remplissage journalier des colonnes afin d'optimiser leur implantation,
- Améliorer les tournées de collecte afin de diminuer les consommations d'énergie et les coûts de collecte.





Visuels à télécharger :

<https://goo.gl/k6DJUK>

Plus d'informations :

www.sittomat.fr

Contact Presse :

Christelle Guilhaumon

christelle.guilhaumon@declik.com

06 03 29 41 80

